

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/La-Colombie-refusera-d-extrader-des-accuses-vers-la-CPI>

La Colombie refusera d'extrader des accusés vers la CPI

- Les Cousins - Colombie -

Date de mise en ligne : jeudi 5 septembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La Colombie refusera d'extrader des personnes accusées par la nouvelle Cour pénale internationale (CPI) d'avoir commis des crimes de guerre sur son territoire afin de ne pas entraver les efforts de paix dans le pays, a déclaré mardi le commissaire du gouvernement colombien en charge des négociations de paix Luis Carlos Restrepo.

Alors que les États-Unis font campagne pour protéger leurs ressortissants de la CPI, cette décision devrait également garantir l'immunité aux soldats et aux employés américains présents en Colombie dans les affaires de crimes de guerre, affirment les défenseurs des Droits de l'Homme.

Les suspects accusés de génocide et de crimes contre l'humanité ne seront pas protégés et pourront être poursuivis.

Certains avaient dit craindre que la ratification de la création du tribunal international par la Colombie pourrait compliquer les négociations de l'État avec les rebelles d'extrême gauche et les paramilitaires impliqués dans une guerre civile qui dure depuis 38 ans. La possibilité pour la justice internationale de poursuivre des combattants colombiens pourrait gêner les négociations avec les forces engagées, qui demanderont sans doute une amnistie en cas d'arrêt des hostilités.

La CPI, créée en 1998 à Rome a officiellement débuté ses travaux mardi à New York, malgré l'opposition des États-Unis qui ont commencé à conclure des ententes bilatérales avec des pays comme Israël ou Timor-Oriental dans lesquelles ceux-ci s'engagent à ne pas poursuivre des citoyens américains devant la CPI.

Post-scriptum :

*Associated Press,
Bogota*